

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
1 14 09

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON**

OBJET : Soutien au fonctionnement de l'association Gourméditerranée.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au tourisme, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'association « Gourméditerranée » a été créée en janvier 2012 par l'alliance de chefs et restaurateurs des Bouches-du-Rhône qui partagent la volonté de promouvoir le savoir-faire et la gastronomie marseillaise et provençale.

Représentant la diversité culinaire locale (traditionnelle, moderne, inventive, ingénieuse ou revisitée), ces chefs œuvrent autour de tables diverses et variées : restaurant, bistrot, grande table gastronomique ou étoilée.

Autour de Gérald Passadat, Alexandre Mazzia, Sébastien Richard et Philippe Zérah (président, vice-présidents et trésorier), plus de 70 chefs, artisans, chefs de salle, et pâtisseries, de Marseille et alentours, se sont réunis afin de valoriser le territoire grâce à l'amour de la culture, du produit, et de la gastronomie.

Les valeurs fondamentales des membres de Gourméditerranée reposent sur le respect des produits frais de qualité, la passion du métier de la cuisine à la salle, l'accueil, la citoyenneté, et le respect de l'environnement.

Cette année, dans le contexte particulier de MPG2019 «Année de la gastronomie en Provence», l'association a développé un vaste programme d'actions allant de démonstrations culinaires à l'organisation d'événements destinées à promouvoir les richesses culinaires du département et à développer la renommée de l'association.

L'association participe ainsi à des événements nationaux et internationaux, de commande, caritatifs ou directement produits par elle :

- salon de la pâtisserie au Parc Chanot,
- salon Goût de France qui s'est tenu à Marseille en mars,
- dîner de gala de la fondation de l'OM pour une soirée caritative au profit de l'enfance difficile,
- soirées organisées par le Théâtre Nono à l'occasion desquelles les mets et les mots se fondent pour une expérience poétique et culinaire inédite,
- balade gourmande au château Beaupré pour la découverte du vin du domaine en association avec des pièces préparées par 6 chefs,

- le plus grand cours de cuisine étoilé,
- soutien à l'association "Sourire à La Vie" qui accompagne les enfants atteints d'un cancer, en fournissant une restauration,
- banquet des chefs dans le cadre de l'itinéraire de l'olivier,
- soirée pour récolter des fonds au profit de la Ligue contre le Cancer pour la construction d'un lieu d'accueil : « la maison bien-être ».

Dans son plan d'action 2019, l'association met également en avant sa volonté de développer des actions de communication, notamment digitales, via l'animation de réseaux sociaux, dans l'objectif de faire connaître les acteurs de la gastronomie provençale.

C'est pourquoi il est proposé d'accorder à cette association une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 20 000 € au titre de l'année 2019.

Le budget global de l'association est de 150 500 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL